Décharge 2000: budget général CE, Cour des Comptes

2001/2106(DEC) - 27/04/2001

OBJECTIF : présentation du compte de gestion et du bilan financier afférents aux opérations du budget de l'exercice 2000 (autres sections : Cour des Comptes). CONTENU : le présent document établit le montant des dépenses et le bilan financier des autres institutions de l'Union (hors Commission) pour l'exercice 2000. Il analyse notamment les dépenses de la Cour des Comptes qui se caractérisent en 2000 par les éléments suivants : - le budget s'est élevé à 70.310.520 EUR exécutés à hauteur de 94,35%; - budget marqué l'augmentation des frais de personnel en activité et des investissements immobiliers. Dans ce contexte, la Cour a dû effectuer plusieurs virements de crédits entre chapitres. À noter qu'un rapport sur la politique à long terme en matière d'effectifs a été rédigé, comme cela était demandé par le Parlement européen dans sa précédente procédure de décharge. Voir aussi fiche de procédure DEC/2001/2104 (procédure liée concernant l'ensemble des autres institutions).